



## INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION

### Conclusions de la seconde rencontre avec le Ministre de la Justice : Tous à Paris le 10 mai !

Deuxième audience avec le Ministre depuis que les personnels d'insertion et de probation sont en lutte pour de meilleures conditions de travail et une véritable reconnaissance, cette rencontre nous a laissés sur notre faim.

Le Ministre a martelé les contraintes budgétaires du Ministère de la Justice et du gouvernement et a confirmé l'absence de loi rectificative de finances pour 2016. Il renvoie les arbitrages à Bercy, au gouvernement pour le budget 2017 et a insisté sur le fait qu'il ne voulait pas faire de promesses qu'il ne pourrait tenir.

"Aucune visibilité", ni "perspectives", Jean-Jacques Urvoas dit ne pas vouloir nous donner l'impression d'un "mirage". La désillusion est en effet au rendez-vous! Pourtant quand la volonté politique de dégager des budgets est arrêtée en haut lieu ça ne fait pas un pli !

Des documents de travail sur chacun des thèmes, brèves (le mot est faible) ébauches d'un dur labeur qui nous attend ont été remis sur table. Sous couvert d'ouverture et de bonne volonté, il est peut dire que les engagements fermes sont quasi inexistantes.

Les engagements du Ministre se réduisent à :

- l'arrêt de la pré-affectation pour la 21ème promotion confirmé, ENFIN !
- L'ouverture de négociations statutaires avec la proposition future d'un calendrier de "discussions" ... Mais discussions sur quoi puisque le document ne contient aucune mention des objectifs ? Aucun engagement sur l'accès aux catégories A type et A+ ! Au fil des échanges, le Ministre convient de nous transmettre une proposition d'orientations qui feront l'objet d'analyses des organisations syndicales puis de groupes de travail thématiques.
- Un point d'ISS supplémentaire en septembre 2016 (environ 15 euros par mois) avec un gros point d'interrogation sur les autres régimes indemnitaires... Aucun engagement, donc, sur l'extension aux personnels d'insertion et de probation de l'ensemble des mesures catégorielles obtenues par d'autres corps de notre administration.
- Les dossiers des assistants de service social continueront d'être traités au cas par cas et aucune décision générale ne peut être rendue sans dévoyer les engagements pris par ses prédécesseurs
- Aucune position ne peut être prise s'agissant de l'exclusion du RIFSEEP, notamment en raison de la position fermée de la DGAFP sur ce sujet
- Les recrutements des 1000 emplois pour les SPIP seront tenus... même s'ils s'étireront sur un "quadriennal"... Si ce n'est un "quinquennat", au lieu du triennal initialement prévu. Mais, nous dit-on, cela ne doit en rien présager les demandes que le Garde des Sceaux envisagerait faire, en plus, pour 2017 !

Nous l'avons bien compris, le Garde des Sceaux ne veut rien nous promettre qu'il ne saurait tenir !

La rencontre s'est achevée, selon nos interlocuteurs, sur le constat partagé des retards et des carences du service public pénitentiaire. Nous ne sommes pas venus pour "partager un constat" que nous faisons depuis de nombreuses années, mais pour avoir des engagements de la part d'un ministre qui estime légitimes les revendications des personnels !

**Conclusion: Personnels d'insertion et de probation; tous à Paris le 10 Mai !!!!**

Paris, le 19 avril 2016